

Sigle	Signification
DOB	Débat d'orientations budgétaires
GBCP	Décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (n° 2012-1246)
HT / TTC	Hors taxes / Toutes taxes comprises
M57	Nomenclature comptable applicable aux collectivités locales
ON-V	Admission en non-valeur
PES V2	Protocole d'échange standard (Hélios)
PPI	Plan pluriannuel d'investissement
ROB	Rapport d'orientations budgétaires
SGC	Service de gestion comptable (DGFIP)
VNC	Valeur nette comptable

Annexe 2 — Calendrier budgétaire annuel détaillé

Le présent calendrier précise et opérationnalise le cycle budgétaire annuel décrit au Titre II. Les dates indiquées constituent des échéances cibles ; elles sont susceptibles d'ajustements liés au calendrier des séances du Conseil municipal et à l'agenda des partenaires (préfecture, comptable public).

Phase 1 — Préparation budgétaire (septembre N-1 → janvier N)

Période	Étape	Acteurs
Mi-septembre N-1	Note de cadrage budgétaire de la DGS, lettre de cadrage aux services	Maire, DGS, DAF, adjoint aux finances
Octobre N-1	Conférences budgétaires avec chaque service (recueil des besoins)	DAF, DGS, adjoint aux finances, services
Mi-novembre N-1	Pré-arbitrages techniques et préparation des documents DOB	DGS, DAF, adjoint aux finances
Fin novembre N-1	Arbitrages politiques et finalisation du ROB	Maire, adjoint finances, DGS
Janvier N	Convocation du CM et envoi du ROB aux conseillers (D-5 jours minimum)	DGS, secrétariat général

Phase 2 — Adoption (janvier → février N)

Période	Étape	Acteurs
Mi-janvier N	Séance unique : CFU N-1, affectation du résultat, DOB, vote des taux fiscaux	Conseil municipal

Période	Étape	Acteurs
Fin janvier N	Finalisation du BP intégrant la reprise du résultat et les arbitrages DOB	DAF, DGS et adjoint aux finances
Mi-février N	Convocation du CM pour vote du BP (≤ 10 semaines après le DOB)	DGS
Fin février N	Vote du BP, transmission au contrôle de légalité, publication	Conseil municipal, secrétariat

Phase 3 — Exécution et ajustements (avril → octobre N)

Période	Étape	Acteurs
Avril-mai N	Mise en œuvre des engagements, lancement des consultations, premiers mandatements	DAF, DGS, adjoint aux finances, services
Juin N	Revue à mi-parcours, projection de fin d'exercice, préparation DM 1 si nécessaire	DAF, DGS, adjoint aux finances, services
Septembre N	Lancement de la préparation N+1 (recouvrement avec exécution N)	DGS, DAF, adjoint aux finances
Octobre N	DM 2 le cas échéant, fiabilisation des dernières inscriptions	DAF, DGS, adjoint aux finances, CM

Phase 4 — Clôture (novembre N → janvier N+1)

Période	Étape	Acteurs
Novembre N	Rattachement des charges et produits, opérations d'inventaire, concordance ordonnateur/comptable	DAF, DGS, adjoint aux finances, SGC
Décembre N	Clôture des engagements, journée complémentaire (jusqu'au 31 janvier N+1)	DAF, DGS, adjoint aux finances, SGC
15 janvier N+1	Clôture définitive de l'exercice N	SGC
Fin janvier N+1	Élaboration du CFU N et préparation du rapport de présentation	DAF, DGS, adjoint aux finances, SGC

Annexe 3 — Maquette du tableau de bord financier mensuel

Le tableau de bord financier mensuel est un document synthétique d'une page A4 produit par le DAF, le DGS et l'adjoint aux finances avant le 15 du mois M+1 et diffusé au Maire, à l'adjoint aux finances et à la DGS. Il vise à fournir une vision en temps quasi-réel de l'exécution budgétaire et à alerter sur les éventuels points de vigilance.

Bloc 1 — Indicateurs clés

Indicateur	Valeur cible / vigilance	Source
Taux d'exécution dépenses fonctionnement	Linéaire (~ M/12)	CIRIL
Taux d'exécution recettes fonctionnement	Selon profil de perception	CIRIL / Hélios
Taux d'exécution dépenses investissement	Selon avancement opérations	CIRIL
Délai global de paiement (mois M)	Cible ≤ 20 j / alerte > 25 j	Hélios + CIRIL
Taux de consommation des dépenses imprévues	Cible ≤ 50 % en juin	CIRIL
Stock factures non mandatées > 30 j	Cible : 0	CIRIL

Bloc 2 — Suivi des AP/CP

État synthétique des AP en cours : montant voté, engagé cumulé, mandaté cumulé, soldes des CP de l'exercice, taux d'avancement, alertes de glissement éventuelles.

Bloc 3 — Suivi des subventions notifiées

État des subventions notifiées : montant total notifié, acomptes perçus, soldes restant à appeler, échéances de demande de solde, alertes sur les caducités proches.

Bloc 4 — Trésorerie

Solde du compte au Trésor en fin de mois M, profil prévisionnel à 90 jours, mobilisation éventuelle d'une ligne de trésorerie, points d'attention.

Bloc 5 — Faits marquants et alertes

Espace libre : événements significatifs du mois (notification importante, décision de financement, contentieux, sinistre), alertes nécessitant une décision politique ou administrative à court terme.

Annexe 4 — Cartographie des risques financiers

La cartographie ci-après identifie les principaux risques financiers auxquels la commune est exposée. Chaque risque est coté selon une échelle simple (probabilité × impact, de faible à fort). Les mesures de maîtrise en place sont rappelées. Cette cartographie est révisée fréquemment.

Processus 1 — Commande publique et exécution de la dépense

Risque	Cotation	Mesures de maîtrise
Engagement sans crédit disponible	Faible × Fort	Contrôle d'enveloppe systématique au moment de l'engagement (CIRIL).
Service fait non certifié ou tardif	Moyen × Moyen	Procédure dématérialisée de certification, alertes automatiques au-delà de 10 jours.

Risque	Cotation	Mesures de maîtrise
Dépassement du DGP	Moyen × Moyen	Suivi mensuel, alerte DGS au-delà de 25 jours, plan d'action si DGP > cible 2 mois consécutifs.
Fractionnement irrégulier des marchés	Faible × Fort	Revue annuelle des familles d'achat, sensibilisation des services.
Engagement non réalisé	Faible × Moyen	Suivi mensuel des engagements sans mouvement dans CIRIL. Alerte aux services au-delà de 30 jours sans certification du service fait. Revue trimestrielle des engagements anciens avec annulation systématique des commandes obsolètes.

Processus 2 — Recettes et créances

Risque	Cotation	Mesures de maîtrise
Non-émission ou émission tardive de titres	Faible × Moyen	Procédures de facturation périodique, contrôle DAF, DGS et adjoint aux finances en clôture.
Irrécouvrabilité non anticipée	Moyen × Moyen	Grille de provisionnement automatique fixée par délibération.
Caducité de subvention notifiée	Moyen × Fort	Tableau de bord subventions, revue trimestrielle, demandes de prorogation préventives.

Processus 3 — Patrimoine et immobilisations

Risque	Cotation	Mesures de maîtrise
Discordance inventaire / état de l'actif	Moyen × Moyen	Concordance annuelle ordonnateur/comptable au 31 octobre.
Immobilisations en cours non transférées	Moyen × Faible	Revue annuelle du compte 23 à la clôture.
Sortie d'inventaire non formalisée	Faible × Faible	Procédure obligatoire de certificat administratif.

Processus 4 — Dette, trésorerie, garanties

Risque	Cotation	Mesures de maîtrise
Souscription d'un produit structuré ou risqué	Très faible × Très fort	Encadrement RBF (Gissler 1A/1B uniquement, durée maximale).

Risque	Cotation	Mesures de maîtrise
Tension de trésorerie	Faible × Moyen	Plafond ligne de trésorerie 2 M €, suivi prévisionnel à 90 j.
Mise en jeu d'une garantie d'emprunt	Faible × Fort	Provision facultative dès probabilité avérée, suivi annuel des bénéficiaires.

Annexe 5 — Liste des délibérations associées au RBF

Le présent règlement budgétaire et financier renvoie à plusieurs délibérations qui en complètent ou en précisent les dispositions. La liste ci-après est tenue à jour par le DAF, le DGS et l'adjoint aux finances et constitue le corpus de référence du dispositif financier communal.

Délibération	Objet	Articles RBF concernés
DEL_25_091 du 14/11/2025	Seuils d'immobilisation, durées d'amortissement, dérogations année pleine, biens non amortis	Articles 34, 35, 36
Délibération-cadre AP/CP (à venir)	Critères de gestion AP/CP, seuils PPI, modalités de fongibilité	Articles 30, 31, 32
Délibération de délégation au Maire (mandat 2026)	Délégations consenties au Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT	Article 64
Délibérations annuelles BP / CFU / DM	Adoption du BP, du CFU, des DM N et reprise du résultat N-1	Titre II
Délibérations PPI	Arrêté du PPI initial et actualisations annuelles	Article 29
Délibérations subventions	Attribution des subventions de fonctionnement et d'investissement aux tiers	Articles 49 à 52
Délibérations garanties d'emprunt	Octroi de garanties à des tiers (bailleurs, associations)	Article 48
Délibération d'adoption du RBF	Délibération du 3 juillet 2026 portant adoption du présent règlement	Article 67

— Fin du règlement budgétaire et financier —